

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Subventions de fonctionnement 2020

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 4 juin 2020

E X P O S É

Par délibération en date du 4 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du vote du budget 2020 le 13 février dernier, le Conseil Communautaire a décidé de fixer l'enveloppe de crédits dédiée aux subventions de fonctionnement des associations à 900 000 €.

Un groupe de travail composé d'élus s'est réuni pour étudier les demandes de subventions de fonctionnement déposées. Considérant les orientations budgétaires 2020 fixées lors du Conseil Communautaire du 13 février dernier, le groupe de travail propose d'affecter une partie des crédits comme suit :

Subventions de fonctionnement 2020 :

Thématiques / Bénéficiaires	Montant de la subvention 2020
ENFANCE / PETITE ENFANCE	
Association Petite Enfance au Pays de la Mée	40 000 €
CULTURE	
La Maison de la Ruralité	1 500 €
SPORTS / LOISIRS	
Club Alpin du Pays de la Mée	2 400 €
ECONOMIE / EMPLOI	
Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)	1 177,37 €

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2020 et conformément aux crédits provisionnés, les subventions de fonctionnement aux associations mentionnées ci-dessus,

- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 septembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200922-349-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-09-2020

Publication le : 22-09-2020



Le Président,

Alain HUNAUT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quinze septembre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU	X	
Mme Catherine CIRON		X
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY		X
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	
M. Michel POUPART	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20200922-349-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-09-2020

Publication le : 22-09-2020



Le Président,

Alain HUNAUT
Alain HUNAUT